

DECRET N°95-290 du 10 Octobre 1995

Chargeant Monsieur Wallis ZCUMAROU,
Ministre de l'Industrie et des Petites
et Moyennes Entreprises de l'intérim de
Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des Finances
pour compter du 27 Septembre 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- U la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;
- U la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclama-
tion des résultats définitifs du deuxième tour des élections
présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- U le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du
Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 27 Septembre 1995, Monsieur Wallis
DUMAROU, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entre-
prises est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant
l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Octobre 1995

Pour le Président de la République, le Ministre
d'Etat, chargé de la Coordination, de l'Action
Gouvernementale et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

mpliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 ME-DN 4 MF-MIPME 6
UTRES MINISTERES 17 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DC/MIL 4 JORB 1.-